

Copie anonyme - n°anonymat :

Code épreuve :

Nombre de pages : 12

Session : 2024

Épreuve de : HGGM C ESCP BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Le changement climatique, un facteur de recomposition de la mondialisation

Lors du sommet de la Terre en 2002, le président français Jacques CHIRAC avait en disant « notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». En effet, au début des années 2000 la nécessité de répondre au changement climatique devient de plus en plus urgente. C'est dès les années 70 qu'un constat sur l'urgence climatique est posé, on peut ici penser à la conférence des Nations Unies de Stockholm en 1972 qui débouche sur la publication du Rapport Meadows alertant sur les risques du changement climatique. Ainsi, il semblerait que dès les années 70, une gouvernance climatique se mette peu à peu en place pour faire face au changement climatique susceptible de destabiliser la mondialisation en place. Le changement climatique peut s'intendre comme des vulnérabilités nouvelles du Monde aux aléas naturels tels que la montée des eaux, la désertification et d'autre encore. Le changement climatique induit la nécessité pour le monde d'y répondre et cela notamment en entrant dans un mouvement de transition environnementale, où le rapport de l'Homme change et où celui-ci prend conscience de l'urgence de protéger l'environnement. Ainsi, le changement climatique entraîne nécessairement

certaines modifications de la mondialisation qui elle se base sur des échanges massifs de flux et que Michel FOUCHER définit comme « la géopolitique de l'ouverture et de la mise en connexion » (fronts et frontières). De plus, si on peut également définir la mondialisation comme « la lutte à l'échelle continentale de mondiale pour l'exercice d'un régime » (CARROUET Atlas de la mondialisation), il semblerait que le changement climatique et notamment la transition environnementale qui il entraîne puissent profondément recomposer la mondialisation. Mais alors, de quelles façons le changement climatique redéfinit la mondialisation actuelle et les grands rapports de force internationaux ? La transition environnementale est-elle devenue un facteur de puissance incontrônable pour les puissances qui font la mondialisation aujourd'hui.

D'abord, montrons que ce risque global appelle une réponse globale qui est la gouvernance internationale et qui pourrait laisser claire à la mise entre parenthèses de « la lutte pour un régime » (I). Ensuite, montrons que les acteurs de la mondialisation profitent du changement climatique pour s'affirmer au sein de la mondialisation (II). Finalement, montrons que le changement climatique participe également à la réaffirmation de certaines concurrences au sein de la mondialisation (III).

Dans un premier temps, le risque global que représente le changement climatique nécessite une réponse à la même échelle. D'abord montrons qu'il est nécessaire d'établir le constat de ce risque global qui pénalise en premier lieu les émergents fragiles de la mondialisation (A).

Ensuite, qu'une gouvernance internationale pour y répondre semble mettre de côté certains rapports de force (B). Finalement, par la gouvernance internationale certains acteurs en profitent pour retrouver leur place au sein de la mondialisation (C). D'abord, le changement climatique, bien que il soit un problème global semble pénaliser d'abord les émergents fragiles de la mondialisation notamment les économies primarisées, intégrées à la mondialisation par leurs exportations en matières premières agricoles. C'est notamment le cas en Afrique où certaines économies céréalières sont victimes de la désertification. Ensuite, certaines économies primarisées notamment par l'exportations d'énergies fossiles sont aussi pénalisées puisque leurs productions sont extrêmement « gourmandes » (DRAULERS).

C'est par exemple le cas du Chili, aujourd'hui deuxième exportateur mondial de lithium, et victime dans certaines régions de désertification puisque le lithium est une production très gourmande en eau. Ainsi, bien que le changement climatique soit un risque global les plus vulnérables à ce risque restent les économies primarisées et fragiles dans la mondialisation puisqu'elles sont dépendantes de leurs exportations en matières premières.

Ensuite, montrons bien que sous certains aspects les rapports de force présents au cœur de la mondialisation semblent être mis entre parenthèses au profit d'une gouvernance mondiale. C'est d'abord tout l'objectif porté par le GIEC ou se regroupent des experts du monde entier afin de traiter de la question climatique et environnementale et d'y proposer des solutions globales. C'est également l'ambition portée par le regroupement une fois par an de chaque chef d'Etat du Monde pour traiter du risque climatique et de ces solutions, une initiative notamment lancée lors du premier Sommet de la Terre à Rio en 1992 et de la création des COP.

Ainsi, la mondialisation au sens du rapport de force par la gouvernance peut tendre à se mettre en parenthèses. Or les pays poussent leur connexion mais pas uniquement par les flux, par une gouvernance internationale possée.

Enfin, montrons que par cette gouvernance internationale qui se met en place, certains Etats en profitent pour réaffirmer leur place au sein des grands rapports de force internationaux, c'est notamment le cas de la France. Toute l'ambition de la France est de porter un soft power environnemental et de rayonner par ça au sein de la mondialisation. C'est notamment de qui accueille en 2015 la Cop 21 qui établit pour la première fois des objectifs de neutralité carbone à l'échelle mondiale. La France fait également entendre son refus au sein de l'UE d'un accord commercial avec le Mercosur notamment pour des raisons environnementales et de respect des SDS à cause de l'utilisation par les pays du Mercosur de pesticides et d'engrais extrêmement polluants. Ainsi, le changement climatique et la gouvernance internationale qui il induit semblent aussi être un moyen pour certaines puissances de s'affirmer, ou de se réaffirmer, au sein de la mondialisation.

Dans un deuxième temps, montrons en effet que le changement climatique profite, au sein de la mondialisation, aux puissances qui portent leurs propres politiques d'affirmation. C'est d'abord la RPC qui met la transition environnementale au service de sa puissance (A). Puis, c'est aussi l'UE qui par la transition environnementale rayonne dans la mondialisation par son modèle (B). Finalement ce sont aussi les pays émergents de la mondialisation qui par la transition environnementale s'affirment sur la scène internationale (C). D'abord, la puissance chinoise grâce à la transition environnementale que nécessite le

Copie anonyme - n°anonymat :

Emplacement QR Code	Code épreuve :	Nombre de pages : 12	Session : 2024
	Épreuve de : HGGMC ESCP 3s.		
Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		

risque global, porte un réel « communisme numérique et environnemental » (Thomas GOMART Les ambitions inavouées). En effet c'est notamment l'Etat parti dirigiste qui pilote la transition environnementale par des plans quinquennaux. Par exemple le 11e plan qui s'étend de 2021 à 2025 fixe des objectifs de neutralité carbone ainsi qu'une massive électrification de l'automobile. Par la transition environnementale la Chine entend gagner en puissance sur l'Occident et porter un projet de décolonialisation du Monde qui aboutirait à l'émergence d'une Mondialisation finisée COLIN. C'est notamment en se montrant fortement concurrentiel sur les marchés de l'électrification de l'automobile. C'est par exemple l'entreprise chinoise Xiaomi qui a annoncé son entrée sur le marché de la voiture électrique à des prix défiant toute concurrence. Finalement le changement climatique fait aussi le jeu de la Chine puisque la fonte des glacières arctiques libère : de nouvelles routes de commerce que la Chine revendique. Ainsi de la publication de carte sur le projet de la BRI la Chine a notamment tracé un nouvel axe reliant Shanghai à l'Europe en passant par l'Arctique.

Ensuite, la transition environnementale est aussi l'occasion pour certains acteurs de la Mondialisation

de s'y affirmer sans rentrer dans les logiques de rapport de force. C'est notamment le cas de l'UE, construite sur « le rejet fondamental de la politique de puissance » (LEFEBVRE) qui porte un modèle. L'UE porte de réelles ambitions environnementales qui lui permettent de s'affirmer au sein de la mondialisation. C'est par exemple le 'Pacte Vert' de 2019 qui vise à la Neutralité carbone pour les 27 pays membres. C'est aussi des budgets conditionnés au respect de l'environnement. On peut penser ici à la Pac dont les versements aux agriculteurs sont conditionnés à la protection de 47% de leur surface de toute exploitation. Ainsi, par le changement climatique l'UE entend porter au sein de la mondialisation un modèle de rayonnement, de croissance durable et de stabilité, à l'image de la trajectoire environnementale que suivent certains Suds tel que le Costa Rica. Un pays qui a fait de l'environnement un facteur de croissance et de stabilité et qui a inscrit dans sa Constitution le droit de chaque citoyen à accès à « un environnement stable et équilibré ».

Enfin, au sein des Suds la transition environnementale est un facteur clé d'affirmation au sein de la mondialisation. On peut ici penser à l'UE qui durant la COP 28 à Dubaï en 2023 a milité pour une « Transition environnementale juste ». Nodé a notamment expliqué que l'entrée du monde dans l'ère anthropocène se faisait notamment le fait des grands nords pollueurs et qu'ils devraient en assumer la responsabilité. Le changement climatique est aussi l'occasion pour les Suds de s'affirmer face aux historiques grandes

pouvoirs qui font la mondialisation. On peut également penser à l'initiative IBSA (Inde, Brésil, South Africa) qui militent pour une transition environnementale juste notamment pour des pays en développement. Alors le changement climatique est l'occasion pour les acteurs de la mondialisation de recomposer celle-ci à leurs profits et selon leurs propres objectifs.

Finalemment, montrons que le changement climatique étant devenu aujourd'hui un des enjeux de la mondialisation, celui-ci participe à la mise en concurrence des acteurs mondiaux. D'abord, montrons que le changement climatique participe à la fracturation des Etats (A). Ensuite que certaines réponses au changement climatique se font ambiguë pour continuer à être pleinement intégré à la mondialisation (B). Finalemment, montrons que le changement climatique est aussi un terrain d'affrontement entre les deux puissances au tête de la mondialisation (C). D'abord, comme le rappelle CARRASCO la mondialisation engendre toujours des phénomènes de « sur intégration » et de « sur exclusion ». Or le changement climatique faisant partie intégrante de la mondialisation il contribue à fracturer les territoires. On peut prendre en exemple le Brésil de Bolsonaro qui relance une économie très « géophage » en relevant le front pionnier amazonien. En 2021, le collectif amérindien APIB a porté plainte à la Cour Pénale Internationale contre Bolsonaro pour "génocide" avec comme instrument « l'économie ». On peut également penser aux Etats Unis de Donald TRUMP qui quittent les accords de Paris et qui se fracturent notamment lors de la création du réseau « We are still in » qui regroupe Etats, villes, firmes et universités qui continuent à appliquer la Cop 21. Ainsi, le changement climatique participe à la fracturation des territoires.

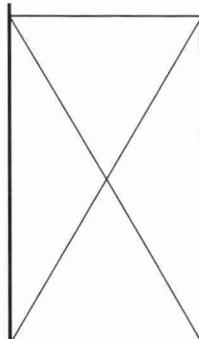
Ensuite, afin de perenniser sa place dans les grands rapports de force internationaux certains Etats n'hésitent pas à mener des politiques environnementales ambiguës. c'est notamment le cas des Etats Unis qui oscillent entre

« géopolitique fossile » et « géopolitique de la transition environnementale » afin de retrouver une « marge de manœuvre globale » (Thomas GOUTART). Par exemple, la présidence de Biden est assez ambiguë sur le plan environnemental puisqu'il réintègre les accords de Paris mais donne également son aval pour certains affrages pétroliers alors même qu'il avait promis de ne plus le faire. Ainsi, les Etats-Unis ont compris que le changement climatique faisait aujourd'hui partie intégrante de la mondialisation mais tentent un jeu d'équilibre pour conserver leur place de puissance à la tête de la mondialisation.

Enfin, le changement climatique et la transition environnementale sont aujourd'hui deux enjeux « de lutte pour l'exercice d'un hegemon » (CARRIVE) entre la RPC et les Etats-Unis. En cela, la RPC semble bien armée puisque elle a la main mise sur certains matériaux indispensables à la transition environnementale. Elle contrôle par exemple 80% de la production de cobalt en RDC. Dans la guerre des métaux rares, face à la transition environnementale, Guillaume PITRON explique l'importance de ces métaux rares. La RPC dès les années 2010 se montre très offensive en appliquant des restrictions sur les métaux rares et préalisant ainsi beaucoup d'économies occidentales. Les Etats-Unis quant à eux illustrent toute leur capacité de résilience et d'innovation même dans les secteurs traditionnels en produisant et en exportants du gaz et du pétrole de schiste. Les Etats-Unis sont aujourd'hui le premier producteur mondial de cette énergie qui leur permet de perpétuer sa place à la tête des grandes hiérarchies de puissances.

Pour conclure, il semble évident que le changement climatique soit un facteur de recomposition de la mondialisation notamment puisqu'il pousse à la gouvernance internationale mais aussi parce qu'il permet de rebattre les cartes des grandes hiérarchies de puissance. Le changement climatique pousse les hommes à s'intéresser à leur manière de consommer et de vivre et oblige à un changement et à des mutations de la mondialisation. Par l'émergence et l'affirmation de nouveaux acteurs la RPC en tête qui contribuent à recomposer la mondialisation à leur profit. On voit notamment apparaître la "volonté de plus en plus affirmée des Suds à participer aux affaires du monde" et cela passe par le changement climatique. (BADIE, d'soccidentalisation ou affirmation des pays du sud).

Copie anonyme - n°anonymat :



Code épreuve :

Session : 2024

Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

B

9 / 12

LÉGENDE :

I / Un risque global aussi		II / Quand le changement climatique fait de ces acteurs de la mondialisation de la transition environnementale.	
1 - Des dangers majeurs	1- RPC, puissance par la transition environnementale.	1 - Des économies épuisées restant en géophages droiture.	1 - Rayonnées par la transition environnementale.
○ : des menaces pour la montée des eaux	➤ : expatriation produisant des concurrents.	▲ : pétrole	■ : hydrocarbures de schistes
■ : désertification	■ : nouvelles ambitions pour sa BRI, la route de l'Asie.	■ : France	■ : Costa Rica
2 - Risques déjà effectifs	2 - Lutte à contre courant des rapports de force de la mondialisation	2 - Accords de libre échange entérin signés	3 - Ports une mondialisation en partie désocialisée
↑ : migrations et exiles climatiques	↑ : Tovau / Australie = 1'accord sur la modernité climatique au monde.	↑ : AIE à 27, modèle de la transition environnementale	RPC : 2 puissances de tête
↓ : des COP majeures	3 - Volonté de réponse globale, de gouvernance.	3 - Des Suds qui s'affirment par la transition	■ : BRICS + depuis 2024
	⊕ : siège ONU	⊕ : COP majeure	↓ : COP majeure → 2023 28

TITRE OBLIGATOIRE :

Quand le changement climatique rebat les cartes des grandes hiérarchies mondiales et recompose la mondialisation

